

Décisions municipales

Conformément à l'article 3 de la loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois de janvier, février, mars et avril 2024.

Durant cette période, la Municipalité a notamment :

- ✓ décidé de collaborer avec l'entreprise Bandmarkservice SA pour la réalisation d'un plan de la région ;
- ✓ pris acte que Mme Nathalie Schütz et M. Blaise Chablaix organiseront diverses manifestations durant l'été 2024 pour célébrer les 200 ans du chalet de Lioson d'Enbas ;
- ✓ participé au rapport annuel du SDIS Alpin ;
- ✓ assisté à la réception qui a marqué le changement d'inspecteur des forêts ;
- ✓ pris acte du rapport au 31 décembre 2023 relatif au recensement de la population de la commune ;
- ✓ adjugé les affermages des alpages communaux pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030 ;
- ✓ pris acte de la statistique des déchets collectés en 2023 ;
- ✓ apporté un soutien financier, à l'instar de ces dernières années, à la fondation Sauvetage Faons Vaud ;
- ✓ renouvelé son soutien à la Halte-Jeux Les Lucioles ;
- ✓ commandé des gobelets lavables qui seront mis à disposition des organisateurs d'événements ;
- ✓ engagé une apprentie employée de commerce au 1^{er} juillet 2024 ;
- ✓ organisé, en collaboration avec les sociétés de développement et locales, une seule fête nationale qui se tiendra au Sépey le 1^{er} août et à laquelle M. Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat vaudois, invité d'honneur, participera ;
- ✓ pris acte de la statistique de la population résidente permanente au 31 décembre 2023 ;
- ✓ adressé ses félicitations à Mme Sandra Harik pour l'acquisition de la nationalité suisse ;
- ✓ autorisé 2 machés au bétail supplémentaires en 2024 au Marché couvert au Sépey ;
- ✓ pris acte de la décision de M. Roger Durngat de fermer le garage des Ormonts Sàrl ;
- ✓ pris acte du rapport de gestion des forêts pour l'exercice 2023 ;
- ✓ renouvelé le plan canicule pour 2024 ;
- ✓ autorisé le Marché et Brocante des Mosses du dimanche 2 juin au dimanche 15 septembre 2024 ;
- ✓ renouvelé son soutien financier au projet « On en parle ?! », de l'association pour la jeunesse aiglonne, qui a pour but de sensibiliser jeunes et moins jeunes au respect de soi, de l'autre et de son environnement, lors de manifestations et de rencontres.

En outre, la Municipalité a apporté son soutien à différents événements locaux et régionaux.

Les préavis municipaux suivants ont été soumis à l'approbation du Conseil communal en sa séance du 24 avril 2024, au Sépey :

- 1/2024 « Demande de crédit pour la modernisation de l'éclairage public ».
- 2/2024 « Crédit supplémentaire au budget 2023 pour la station d'épuration du Sépey ».
- 3/2024 « Demande de crédit pour financer les travaux d'urgence entrepris au ruisseau du Sépey ».
- 4/2024 « Demande de crédit pour l'aménagement d'un espace coworking à la maison de commune, Le Sépey ».
- 5/2024 « Vente de la parcelle RF 2015 et du bâtiment ECA 1022, sis à la route des Voëttes 40 à La Comballaz ».
- 6/2024 « Demande de crédit pour financer divers travaux et aménagements à la maison de commune, Le Sépey ».

Documents disponibles sur le site internet communal www.ormont-dessous.ch :
préavis - budgets - rapports de gestion et comptes - règlements communaux